

Département
Indre et Loire

♦♦♦♦

Arrondissement
Tours

St Martin Le Beau



Date d'envoi de la convocation
15 juin 2015

Elus en exercice : 23
Présents : 20
Pouvoirs : 3
Votants : 23

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 juin 2015

L'an deux mille quinze, le dix neuf juin, à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Angélique DELAHAYE, Maire.

Etaient présents :

Mme Angélique DELAHAYE, Mme Corinne JALLAIS, M. Jean-Marie LAVAT, Mme Chantal RENAUD, M. Marc MARTIN, Mme Corinne RENOULEAU, M. René TRUET, Mme Roseline DAGNAS, M. Philippe COURTEMANCHE, M. Jean-Michel UHART, Mme Caroline MEZIN, M. Philippe PEAN, Mme Florence GUINAULT, M. José DURO, M. Jacques BRAULT, M. Alain SCHNEL, Mme Laëtitia BERMELL, M. Claude BUNET, Mme Muriel PHILIPPON-BOUQUET, Mme Caroline JALLAIS.

Absents représentés : M. Jean-Yves AUDIGOU donne pouvoir à Mme Angélique DELAHAYE, Mme Michèle DUCHESNE donne pouvoir à M. Marc MARTIN, Mme Delphine BARRAULT donne pouvoir à M. Philippe PEAN.

Secrétaire de séance : Mme Caroline MEZIN

Diffusion
Original : Registre / Copie : service urbanisme

DL 2015-06-19-13-1 : Abandon de la procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Saint Martin le Beau en Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 29 juin 2009, une procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Saint Martin le Beau en Plan Local d'Urbanisme a été prescrite par l'ancien Conseil Municipal.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été validé par délibération du Conseil Municipal en date du 20 janvier 2012, et des orientations complémentaires à ce PADD ont été validées par délibération en date du 10 décembre 2012.

Au des nouvelles orientations et de la nécessité de prendre en compte les évolutions règlementaires, la procédure n'a pas été menée jusqu'à son terme,

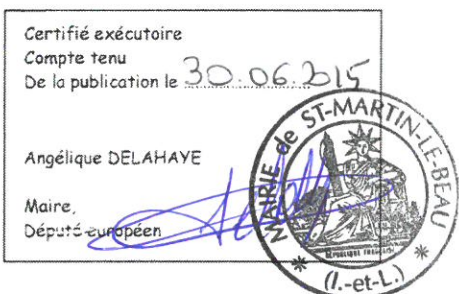
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 1 voix contre, 1 abstention et 21 voix pour décide d'abandonner la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Saint Martin le Beau en Plan Local d'Urbanisme lancée le 29 juin 2009.

Saint-Martin-le Beau, le 22 juin 2015
Pour extrait, certifié conforme

Angélique DELAHAYE

Maire,
Député européen

Accusé de réception en préfecture
037-213702251-20150619-DL20150619131-DE
Date de télétransmission : 30/06/2015
Date de réception préfecture : 30/06/2015



Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 30.06.2015

Angélique DELAHAYE
Maire,
Député européen